



COMITÉ DE L'OISE TENNIS DE TABLE

La Maison des Associations Harmonie

25 Rue Maurice Segonds, 60000 Beauvais

Président : Quentin Bonningre – quentin.bonningre@comiteoisett.fr – 06 49 78 28 01

Secrétaire : Véronique Coppens – secretariat@comiteoisett.fr

CONVENTION DE LOCATION DE MATÉRIEL – TOURNOI DARKPING

La présente convention prend effet à la date de sa signature par les deux parties. Elle a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Comité de l'Oise de Tennis de Table met du matériel à disposition d'un club de tennis de table de l'Oise ou d'une entreprise, afin de permettre l'organisation d'un tournoi DARKPING.

1. Identification des parties

Loueur / Prêteur	Comité de l'Oise de Tennis de Table (CD OISE TT)
Adresse	La Maison des Associations Harmonie, 25 Rue Maurice Segonds, 60000 Beauvais
Emprunteur / Locataire	
Représentant	
Adresse	
Téléphone / E-mail	

2. Objet de la convention

Le CD OISE TT met à disposition, à titre onéreux, le matériel nécessaire à l'organisation d'un tournoi DARKPING. L'emprunteur s'engage à utiliser ce matériel exclusivement dans le cadre de l'événement déclaré et conformément à sa destination.

3. Période de mise à disposition

Date de retrait	
Date de retour	
Horaires	
Lieu de retrait / restitution	Jean-Marc STRUB - 13 Rue des Roses 60290 CAUFFRY – 06 03 33 31 41 – jean-marc.strub@comiteoisett.fr

4. Conditions financières

- **Prix de location : 100 €.**
- **Caution : 1 000 € par chèque à l'ordre du CD OISE TT.**

La caution est remise au moment du retrait du matériel. Elle est restituée après retour complet, vérification de l'état du matériel et constat de l'absence de dégradation ou de manquant. Toute anomalie constatée au retour pourra donner lieu à une retenue sur la caution, ou à une facturation complémentaire si le montant du préjudice dépasse le montant de la caution.

5. Liste du matériel mis à disposition

Tableau à compléter par le CD OISE TT et / ou l'emprunteur lors de l'état des lieux de départ.

N°	Désignation	Quantité	État au départ	État au retour	Observations
1	VEVOR Support 3 x 2,4m	6			
2	UV FLOOR Gaffer UV FLOOR	7,5			
3	BOSITE 50W Barre UV LED	12			
4	XINGO Colliers	950			
5	MUTECPOWER 20m Rallonge	1			
6	STALORA Ruban Adhésif 10m	4,5			
7	Multiprise BIPLITE	4			
8	ZENITECH Prolongateur 16A	5			
9	LEGRAND Fiche Multiprise	6			
10	Balles DONIC P40+ Jaune	61			
11	Enceinte VONYX VERVE46	1			

6. Responsabilité de l'emprunteur

- L'emprunteur assure la garde juridique et matérielle du matériel pendant toute la durée de la mise à disposition.
- L'emprunteur s'engage à utiliser le matériel conformément à sa destination et dans des conditions normales de sécurité.
- L'emprunteur s'interdit de prêter, céder ou sous-louer tout ou partie du matériel à un tiers sans accord écrit préalable du CD OISE TT.
- L'emprunteur restitue le matériel complet, propre et en bon état de fonctionnement, à la date convenue.
- En cas de perte, vol, casse, disparition ou détérioration imputable à l'emprunteur, celui-ci prendra en charge les frais de réparation, de remplacement ou de remboursement correspondants.
- L'emprunteur reconnaît organiser l'événement sous sa propre responsabilité et s'engage à respecter l'ensemble des règles de sécurité applicables.
- L'emprunteur déclare être couvert par une assurance responsabilité civile pour l'organisation de l'événement et pour l'utilisation du matériel loué.

7. Retrait et restitution du matériel

Le retrait et la restitution du matériel s'effectuent exclusivement sur rendez-vous. Sauf stipulation contraire convenue entre les parties, ces opérations ont lieu à l'adresse suivante: Jean-Marc STRUB – 13 Rue des Roses 60290 CAUFFRY – 06 03 33 31 41 – jean-marc.strub@comiteoisett.fr

8. Accompagnement à la mise en œuvre du DARKPING

Le Comité peut accompagner la structure emprunteuse pour la mise en œuvre effective du tournoi DARKPING et fournir toute explication complémentaire utile sur l'installation, l'animation ou l'organisation de ce type d'événement.

**Contact accompagnement : Eric Lavoisier – Agent de développement –
eric.lavoisier@comiteoisett.fr – 06 08 65 06 25**

9. Dispositions finales

La présente convention est établie en deux exemplaires, un pour chacune des parties. Toute modification des conditions prévues par la présente convention devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

Fait à, le

Pour le CD OISE TT	Pour l'emprunteur / locataire
Nom, qualité, signature et cachet :	Nom, qualité, signature et cachet :